

# ABT

## DECANTEUR-DIGESTEUR A FOND PLAT RECOMMANDATIONS POUR MISE EN PLACE

*L'entrepreneur ou l'installateur a la responsabilité de vérifier la nature du terrain, sa capacité de portance et la présence de nappe phréatique.*

*Dans tous les cas, nous conseillons la mise en place d'un radier en béton armé selon les règles de l'art, coulé en pleine fouille, dosé à 250 kg/m<sup>3</sup>, sur une épaisseur de 0.20 m.*

**La planéité et l'horizontalité devront être préalablement contrôlées avant la mise en place.**

*Les cuves comportent des anneaux de levage devant être utilisés obligatoirement par l'intermédiaire d'un palonnier, la manutention restant de la responsabilité de l'entrepreneur.*

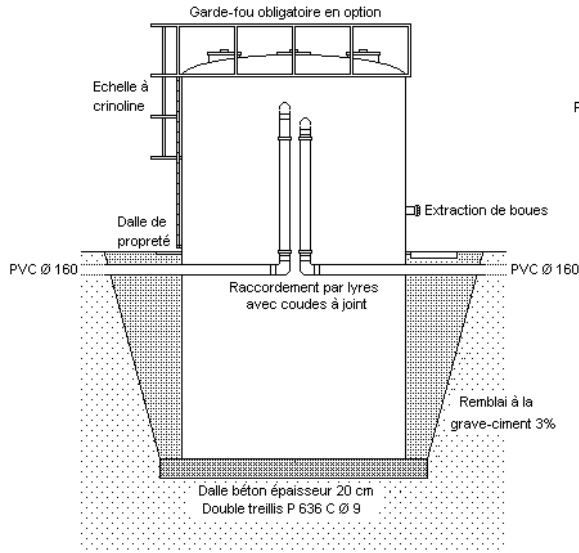
*En présence de nappe phréatique permanente ou ponctuelle, la cuve sera placée sur un radier composé d'un béton dosé à **300 kg/m<sup>3</sup>**, et une épaisseur de **0.30 m**.*

**Un piézomètre situé à moins de 5 m de la cuve devra être aménagé afin de contrôler le niveau de la nappe, toute vidange étant interdite à un niveau inférieur à celui constaté.**

*Après le remplissage progressif de la cuve, le remblayage est effectué uniquement en béton maigre dosé à **150 kg/m<sup>3</sup>**, ou en grave-ciment dosée à **3%**, afin d'éliminer les contraintes de pression du terrain :*

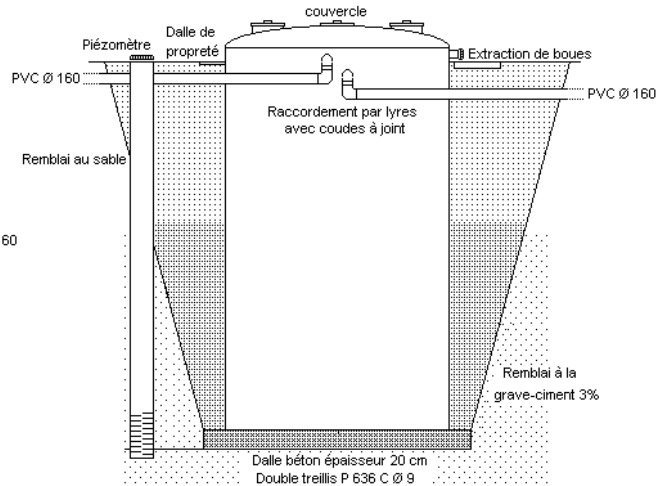
- *sur la toute la hauteur de la fouille, dans le cas d'une installation hors sol*
- *sur la moitié de la hauteur dans le cas d'une installation enterrée, le reste se faisant au sable.*

## INSTALLATION HORS-SOL



**LE RACCORDEMENT DES CANALISATIONS NE DOIT PAS ETRE RADIAL MAIS DECALE AVEC UNE LYRE OU TANGENTIEL, POUR ACCEPTER LES ECARTS DE TASSEMENT DU TERRAIN.**

## INSTALLATION ENTERREE



**NOTA :** Dans le cas de nappe phréatique, nous recommandons la confection d'un regard de puisage pendant les travaux qui sera aménagé en piézomètre.

**La vidange de la cuve est interdite à un niveau inférieur à celui du piézomètre.**

Ce plan est la propriété de la SARL ABT et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SARL ABT Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES  
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN  
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295

## PLAN D'INSTALLATION DES CUVES ENTERREES